

Assemblée générale ordinaire de l'association sportive culturelle et d'entraide - ASCE 75 AC

Tenue le 03/06/2025, à 9h00

Siège social : ASCE 75 AC Arche Paroi Sud 1, parvis de La Défense 92055 La Défense Cedex

Téléphone : 01 40 81 66 92

☆☆☆☆☆

Nombre d'adhérents présents :

29

(P)

Nombre d'adhérents représentés (pouvoirs) :

21

(R)

Nombre de votants

47

(V=P+R)

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts (article 17, dernier alinéa), l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Table des matières

[Rapport moral](#)

[Rapports d'activités](#)

[Rapport financier](#)

[Projet de budget 2025](#)

[Nouvelle grille tarifaire](#)

[Renouvellement des membres du comité de directeur](#)

[Renouvellement du \(des\) vérificateur\(s\) aux comptes](#)

[Questions diverses](#)

[Projections culturelles 2025-2026](#)

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

Glenn Péden, président de l'ASCE 75 AC, remercie l'ensemble des adhérents présents.
La feuille de présence est signée par chaque participant qui entre en séance.
Le président présente l'ensemble des membres du comité directeur (Codir).

Rapport moral

Glenn Péden fait la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (annexe 1).

Il remercie l'administration, notamment les représentants du Secrétariat général, pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis au vote.

47

Contre :

0

Abstention :

0

Le rapport moral 2024 est adopté.

Rapport d'activités

Mélody Maurice présente le rapport d'activité sous forme d'une vidéo très appréciée par les adhérents.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités est soumis au vote.

Pour :

47

Contre :

0

Abstention :

0

Le rapport d'activités 2024 est adopté.

☆☆☆

Rapport financier 2024

Cassandra Maillard, responsable de la permanence de l'ASCE 75 AC, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2024.

Le résultat présente un excédent de 1 107 €.

Après contrôle des pièces transmises, les vérificateurs aux comptes n'ont formulé aucune observation quant à la gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos et propose le quitus.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été arrêtés.

Pour :

47

Contre :

0

Abstention :

0

Le rapport financier (exercice 2024) est adopté.

Projet de budget 2025

Cassandra Maillard, Responsable du bureau des permanents de l'ASCE 75 AC présente le projet de budget prévisionnel 2025.

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ce projet de budget, au titre de l'exercice 2025, est adopté.

Nouvelle grille tarifaire

Cassandra Maillard, Responsable du bureau des permanents de l'ASCE 75 AC présente la nouvelle grille tarifaire des activités à l'assemblée.

Cette grille a été modifiée de 5 à 7 % en fonction des augmentations de salaires des prestataires et salariés.

Pour :

47

Contre :

0

Abstention :

0

Renouvellement des membres du comité directeur

Les membres sortants du bureau ont renouvelé leur mandat :

- *Glenn Péden, président ;*
- *Jérémy Sitbon, vice-président et trésorier par intérim ;*
- *Maryse Habasque, secrétaire générale ;*
- *Isabelle Roumier, secrétaire générale adjointe ;*
- *Carole Jovignot, vice-présidente entraide ;*
- *Annyvette Riet, vice-présidente adjointe entre-aide ;*
- *Julien Mohamed Ali, vice-président sport ;*
- *Jean Labesouille, vice-président culture ;*
- *Jacqueline Dupin de Majoubert, vice-présidente adjointe culture ;*
- *Marie-Christine Rabioux, représentante de l'ASCE auprès du CLAS et chargée des voyages ;*
- *Jean-Philippe Simonnet, conseiller numérique et inclusivité ;*
- *Jacqueline Radeau, membre ;*
- *Yannick Morel, membre.*

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ASCE 75-AC qui prévoit que « tout membre du comité directeur qui aura, sans excuse acceptée par le comité, été absent à 3 réunions consécutives du comité directeur, pourra être considérée comme démissionnaire ».

Renouvellement du (des) vérificateur·s aux comptes

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an (en application de l'article 16 des statuts de l'association).

Résultat des votes :

Candidat·s	Nb suffrages	Élu(s)
André Boyer	36	Pour un mandat d'un an
Sébastien Piquot	36	Pour un mandat d'un an

Questions diverses

Question sur les balades : Pourrait-on proposer une balade à l'île de Chatou et à Auvers sur Oise. Réponse de l' ASCE 75 AC : cette proposition sera étudiée ;

Question de Annyvette Riet : Pourrait-on proposer un septembre rouge (cancer du sang). Réponse de l' ASCE 75 AC : des événements similaires comme « Octobre rose-novembre bleu », le « Téléthon » sont déjà organisés, il n'est pas donc pas possible à ce jour de proposer plus d'événements.

Question théâtre : Un agent souhaite exprimer son ressenti au cours de l'activité « théâtre ». Dès que le cours dépasse 10 adhérents, il signale le manque de temps pour s'exprimer, il faudrait dédoubler les cours et baisser la jauge qui est actuellement à 14 adhérents. Réponse de l' ASCE 75 AC : ce problème doit être signalé au professeur qui pourra peut-être proposer une solution.

Question atelier « tricot-crochet » Catherine Papes, animatrice de l'Atelier « tricot-crochet » annonce que l'atelier sera renommé « *Fil&pelotes* » à la rentrée.

Suite à la hausse de toutes les activités entre 5 et 7%, suivant les activités, elle précise qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation car l'atelier ne fait aucune dépense et il s'autosuffit. Marie Christine Rabioux rappelle qu'il doit y avoir une solidarité entre les activités. Catherine demande à augmenter le tarif de la « catégorie A » de 1 € et à baisser de 1€ celui de la « catégorie C » (en sachant qu'il y a beaucoup plus de C dans l'atelier).

La proposition des nouveaux tarifs est soumise au vote :

Option 1 :

Cat A --- 19 € Cat B --- 16 € Cat C --- 13 € ;

Option 2 :

Cat A --- 20 € Cat B --- 16 € Cat C --- 12 €.

Débat pour accepter les nouveaux tarifs de l'atelier « *Fil&pelotes* » proposés.

Pour : 34 ; Contre 5 ; Abstention : 8.

C'est donc l'option 1 qui remporte le suffrage

Le tarif des adhésions restera inchangé pour la saison 2026

Rappel du tarif actuel : Cat A- 19 € ; Cat B- 16 € et Cat-C- 1317 €.

Sport : l'offre en soirée sera maintenue uniquement pour le mardi soir avec la musculation et un sport (très probablement, le badminton au regard de la demande).

Danse : des cours de danses (danses de salon et danses en ligne) seront proposés à partir du 8 septembre. Un sondage sera envoyé aux agents afin définir le jour à privilégier (2 jours possible).

Question activités : Martine Maury (secrétaire du CLAS de Paris) demande si l'on s'inscrit à plusieurs activités, est-il possible d'avoir un tarif dégressif ? Réponse de l'ASCE 75 AC : au vu des tarifs des activités pratiqués il n'est pas possible de répondre favorablement à cette demande.

Postes de vérificateur aux comptes : en l'absence de candidatures, les deux vérificateurs aux comptes renouvelleront leur candidature. Ils ont été réélus pour un mandat d'un an.

Question sur le festival EPO : un adhérent propose de visiter le parc André Malraux et demande si l'ASCE peut prendre des contacts avec la mairie de Courbevoie ?

Yannick Morel souhaite clarifier le rôle entre l'ASCE et le CLAS et rappelle notamment que les visites organisées par le CLAS sont proposées uniquement sur les horaires de travail et les jours ouvrés (avec des ASA – Autorisations spéciales d'absence) ; et pour l'ASCE 75 AC lors des vacances scolaires ou des week-ends.

Marie-Christine Rabioux précise qu'il est primordial d'ajouter et de préciser dans le communiqué lors de l'inscription d'une sortie si celle-ci est accessible ou non aux agents en situation de handicap (PMR).

☆☆☆

Projections culturelles 2025-2026

Jean Labesouille souhaite présenter les actions culturelles de l'année et celles à venir.

Le dernier quiz sur le cinéma du 5 juin a eu un gros succès avec plus de 50 participants.

Jean expose ses projets pour l'année dont certaines dates seront fixées dès que possible.

- Paris – Coquin et libertin – (des tuileries au 14ème) ;
- Dalle de la Défense : 70 sculptures + le déjeuner dans le restaurant « salle à manger » qui se trouve sur le parvis ;
- Une exposition sur « Victor Hugo et la caricature » (décédé le 22 mai 1885) à la bibliothèque ;
- Une conférence sur le casse du siècle (le casse de Spagirri) ;
- Une exposition sur Claude Monet ;
- Une visite au musée du Louvre sur le département des antiquités égyptiennes pour les enfants de 8 à 12 ans.

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance est levée à 10h 45.

Le président,
Glenn Péden

La secrétaire générale,
Maryse Habasque



